

VOUS NE ROULEZ PAS? COUPEZ LE MOTEUR!



Québec 

Moins polluer tout en économisant!

Qu'est ce que la marche au ralenti?

C'est de laisser tourner inutilement le moteur d'un véhicule lorsqu'il est immobilisé, ce qui occasionne une augmentation de la consommation d'essence et des gaz à effet de serre.

Quand fait-on de la marche au ralenti?

- Pour réchauffer son véhicule en hiver ou le refroidir en été
- Pour attendre un passager
- Dans la file d'attente d'un service à l'auto
- Quand on fait des courses rapides
- Quand on s'arrête pour parler à un ami

Couper le moteur permet d'économiser de l'argent, de protéger l'environnement et de préserver notre santé !

La ville de Brossard participe à l'effort de réduction des gaz à effet de serre et réglemente la marche au ralenti sur son territoire.

LA MARCHÉ AU RALENTI : MYTHES ET RÉALITÉS

MYTHES

- Par temps froid, réchauffer son moteur en le laissant marcher au ralenti le protège.
- Couper et redémarrer fréquemment son véhicule endommage le moteur.

RÉALITÉS

- La meilleure façon de réchauffer son véhicule en hiver est de rouler. Avec les moteurs actuels, 30 secondes de marche au ralenti suffisent avant de conduire.
- L'usure des composantes du moteur, causée par les démarrages est largement compensée par les économies d'essence réalisées.



Pour plus d'informations :

Ligne info-environnement : 450 923-6371
Info-environnement@ville.brossard.qc.ca

En collaboration avec Nature-Action Québec

Un service de



Brossard